Commission régionale de Natation Estivale
Réunion du 1er juillet 2012 – Castelsarrasin

Membres présents : Jean-Pierre Cusinato, René Faux, Claudine Gratias, Jean-Claude Joyeux, Alain Nadaud, Didier Meslet, Thierry Mouillaud, Patrick Ponsart, Eliane Robinet.
Membres excusés : Fabrice Cambonié, Bernard Dalmon.

Droits d'engagement aux compétitions estivales :
Une discussion s'instaure sur les droits d'engagement payés par les clubs aux compétitions estivales.
Jusqu'à l'année dernière, les clubs recevaient des factures après les compétitions et ne payaient que les engagements des nageurs ayant effectivement participé à la compétition, plus les éventuelles amendes de forfaits non déclarés ou dépassements de temps (Championnats).
Cette année, avec Extranat, les engagements doivent être payés lors de leur enregistrement 48 heures avant la compétition. Les engagements supplémentaires sont payés avec une facture additionnelle le jour de la compétition. Par contre, rien n'est fait lorsque l'on a un forfait qui se déclare la veille de la compétition après validation du bordereau d'engagements.
Or, on sait combien, en période estivale, les absences de nageurs sur lesquels on comptait, ou la présence au dernier moment de nageurs que l'on n'attendait pas, sont fréquentes.
La Commission décide de :
- laisser les choses en l'état pour cette saison
- charger Jean-Claude Joyeux, de la Commission informatique, d'établir un tableau récapitulatif pour la saison enregistrant tous les forfaits ainsi déclarés pour chaque club et le surcoût occasionné. Ce tableau sera étudié par la Commission en sa réunion du samedi soir aux Championnats et une décision sera prise.
- faire une distinction pour les compétitions par équipe : si l'absence ou le forfait d'un nageur oblige un club à déclarer une équipe entière forfait le matin de la compétition, les droits d'engagement de 20 euros pour cette équipe ne lui seront pas réclamés.

Coupe de France de Natation Estivale :
1 – Critères sélection des nageurs :
La Commission décide d'entériner la proposition de sélection des nageurs de l'équipe uniquement aux Championnats des Pyrénées. Toutefois, elle demande à ce que, dans la mesure du possible, un maximum de nageurs soient retenus dès le samedi soir, et les clubs et familles informés par mail le même jour.

La Commission fait confiance à l'encadrement qui sera désigné pour encadrer l'équipe pour effectuer la sélection.

2 – Encadrement de la sélection :

Un appel à candidature sera fait auprès des clubs. La Commission choisira ensuite parmi les candidats qui se seront déclarés.

La Commission impose quelques conditions :

- les membres de l'encadrement devront être obligatoirement licenciés pour la saison en cours
- ils devront être âgés d'au moins 18 ans
- ils devront s'engager à suivre la totalité du stage avec l'équipe (à partir du dimanche soir des Championnats)
- il devra y avoir au moins un homme et une femme dans l'encadrement

Didier Meslet est chargé de faire l'appel à candidature auprès des clubs.

3 – Organisation du stage :

L'équipe restera sur le site des Championnats (Souillac) jusqu'au mardi matin. Une demande sera faite en ce sens aux dirigeants de Souillac pour :

- le repas du dimanche soir
- les nuits du dimanche au lundi et du lundi au mardi
- les repas du lundi
- le petit déjeuner du mardi
- un repas froid pour le mardi midi (à emporter dans le car)
- la possibilité pour l'équipe de nager le lundi matin et le lundi après-midi à Souillac (deux lignes suffiraient si l'on fait nager les minimes et les cadets en « deux vagues »)

Le Comité des Pyrénées prend en charge l'hébergement de l'équipe à partir du vendredi midi, ainsi que le coût du car. L'hébergement de l'équipe du dimanche soir des Championnats jusqu'au vendredi matin sera donc payé par les nageurs eux-mêmes ou leurs clubs. Une participation sera donc demandée à chaque sélectionné.

Patrick Ponsart, membre de la Commission et co-Président du club de Souillac, se charge de transmettre ces demandes à son club.

D'autre part, le Comité du Dauphiné-Savoie a envoyé un courrier nous donnant notre lieu d'hébergement à Pierrelatte.

Nous devons maintenant prendre contact avec eux pour leur donner :

- la date prévisionnelle de notre arrivée (mardi 21 août vers 16 heures)
- notre souhait de pouvoir nager le mardi en fin d'après-midi en arrivant
- notre souhait d'avoir deux créneaux d'entraînement du mercredi au vendredi
- notre effectif prévisionnel de 35 personnes, nageurs, encadrement et chauffeur compris

Alain Nadaud se charge des démarches auprès du Comité du Dauphiné-Savoie.

4 – Déplacement de l'équipe :

L'équipe ne partant que le mardi matin, nous n'avons besoin d'un car que du mardi au dimanche.

Eliane Robinet et Patrick Ponsart se chargent de demander des devis auprès de transporteurs locaux en précisant :

- le trajet Souillac-Pierrelatte à effectuer (si possible en suivant l'autoroute passant par Montauban, Toulouse et Castelnaudary pour pouvoir récupérer au passage des affaires de nageurs qui ne l'avaient pas prévu)
- notre souhait d'arriver sur place pour 16 heures (pause déjeuner et pauses réglementaires comprises)
- les trajets quotidiens sur place pour aller aux entraînements (estimés à environ 50 km par jour)
- la nécessité d'avoir un chauffeur qui n'a pas travaillé le lundi car nous ne pourrons immobiliser le car une journée entière entre le mardi et le dimanche

<u>Echauffement en compétitions</u> :
Jean-Pierre Cusinato soulève le problème du nombre de nageurs lors des échauffements des compétitions régionales et du risque d'accident que cela peut entraîner.
La Commission décide que :
- lors de chaque compétition (hormis les championnats de demi-fond), le couloir numéro 1 sera réservé aux sprints départ plongé
- les départs plongés seront interdits dans les autres couloirs
- l'échauffement d'une heure sera découpé en deux tranches de deux demi-heures, comme cela se fait en Coupe de France des régions. Les clubs les plus proches du lieu de compétition s'échaufferont dans le premier créneau (généralement 9 h – 9 h 30), les plus éloignés dans le deuxième créneau (généralement 9 h 30 – 10 h).
Jean-Pierre Cusinato se charge d'établir un tableau de rotation des échauffements de compétition pour la saison, avec liste des clubs et horaires précis, et de le diffuser aux clubs, en rappelant les règles ci-dessus.

Pour la Commission régionale de Natation Estivale
Le rapporteur du jour,

Didier Meslet